MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

Arrêté portant interdiction de circuler sur le chemin des Crêtes entre la RD936 et le Chemin Haramburua et fixant un itinéraire de détournement (sauf bus scolaires, secours, et aide à la personne)
N° A050-19

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992
Considérant qu'en raison des travaux d'enrobés sur le chemin des Crêtes entre la RD936 et le chemin Haramburua, la société COLAS Sud-Ouest demande d'interdire la circulation sur cette portion.

ARRETE

Article 1er : La circulation sur le chemin des Crêtes entre la RD936 et le chemin Haramburua sera interdite du Mardi 14 Mai jusqu'au Mercredi 15 Mai 2019 inclus (sauf bus scolaires, secours et aide à la personne).

Article 2 : Les usagers utiliseront l'itinéraire de déviation :
- **Voie communale n°7 dite Chemin Bide Handia**
- **RD936 dite route de Bayonne.**

Article 3 : L'entreprise COLAS Sud-Ouest, Parc d'activités de Lahonce, Rue Errecart 64990 LAHONCE, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Président de la CAPB
- Monsieur le Président du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques
- la société COLAS de Lahonce
- M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie d'Hasparren

BRISCOUS le 03 mai 2019

Le Maire,
Fabienne AYENSA

MAIRIE DE BRISCOUS - BESKOITZEKO HERRIKO ETXEA - 64 -

Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07
Courriel : mairie@briscous.fr
Site : http://www.briscous.fr ou http://www.beskoitze.fr